

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 7 février 2023 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 av. Paul Vaillant-Couturier (salle n°1). **EN UN LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **SEVRAN (93), 51 avenue du**

Général de Gaulle, cadastrés section AY n°s 90, 91 et 121

LOT N°SOIXANTE (60) : **UN APPARTEMENT** en

duplex, dans le Bâtiment 33, de type 3, comprenant, selon PV descriptif du 27 juin 2022 de Me Romain CAMUS, Huissier de Justice à TREMBLAY EN FRANCE : Au rez-de-chaussée : entrée, WC, cuisine, salon-salle à manger, couloir, salle d'eau, chambre. Et la jouissance exclusive d'UN JARDIN d'environ 140 M², situé autour du bâtiment ; - A l'étage : couloir, chambre, salle de bains, WC, buanderie, pièce et autre chambre. Et les 1428/100.000èmes de la propriété du sol et des PCG. *Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires et leurs enfants.*

LOT N°CENT CINQUANTE ET UN (151) : **UN BOX** n°51, à l'extérieur. Et les 25/100.000èmes de la propriété du sol et des PCG.

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 54 av. Léon Jouhaux à SEVRAN (93), représenté par le Cabinet CADOT BEAUPLÉ (SAFAR), dont le siège social est à LES LILAS (93), 98 av. Pasteur, représenté par son représentant légal domicilié audit siège, agissant en vertu d'une A.G. du 30.07.2020, ayant pour Avocat Me Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de Seine St Denis.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 27 décembre 2022. Signé Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat. S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Me **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat, 34 rue de Bourgogne (93) BOBIGNY, **TEL.01.48.969.969**. ▶ Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY, où le CCV est déposé. ▶ Visite le **lundi 30 janvier 2023** de 9h à 9h30. ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr